GAMME PLÂTRE



PUMAPLAST® LISTA AL USO

Mastic spécial pour rénovation prêt à l'emploi













DESCRIPTION

Mastic prêt à l'emploi pour revêtements et lissage de surfaces rugueuses pour la décoration.

COMPOSITION

Produit à base de charges minérales inorganiques, plâtre et additifs

DOMAINES D'UTILISATION

- Mélanger légèrement PUMAPLAST prêt à l'emploi avant son utilisation pour assurer l'homogénéisation complète.
- Appliquer manuellement ou mécaniquement, en l'étalant avec une spatule ou un pistolet à projection. Il est conseillé d'utiliser les buses nº 27, 28, 29 et 30, selon le type de mastic, machine et pression de travail
- Après le séchage il faudra procéder au ponçage.
- Par la suite, on procèdera à un deuxième crépi horizontalement de droite à gauche, en prenant les raccordements de gauche à droite.
- Après le séchage de cette seconde passe, poncer la surface et, après avoir vérifié la qualité de la finition et l'absence d'imperfections, on appliquera la peinture
- Appliquer l'apprêt pour ajuster l'absorption avant de peindre, texturiser, poser du papier peint, ou de procéder à toute autre technique de décoration, veiller à ce que la pâte soit parfaitement sèche.
- Il faudra prendre en compte les instructions du fabricant, de la peinture ou du matériau utilisé comme décoration et celles proprement spécifiées par le peintre pour ce type de support (, comme indique le décret royal 615/2013 du 2 août, qui établit l'attestation de professionnalisme du peintre.)

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Rénovation et lissage d'enduit gouttelette plastifié, supports texturés, fonds en reliefs et surfaces rugueuses
- Excellente maniabilité, blancheur et dureté.
- Excellent pouvoir de recouvrement.
- Permet une application frais sur frais
- Grande adhérence.
- Ponçage facile et perte minimale
- Application manuelle ou projetée.

SUPPORTS

- Fonds de peinture ou de plâtre.
- Mortiers à base de ciment.
- Les supports doivent être résistants, stables, sains et propres, dépoussiérés, sans restes de décoffrage, produits biologiques, sels, champignons, micro-organismes, etc..
- Dans le cas de restes de champignons, algues ou de micro-organismes, traiter la surface précédemment avec de l'eau de Javel ou un produit biocide spécifique.
- Dans le cas de reste de sels, traiter avec une dilution acide (du type DESMOR dilué e)
- Les plâtres morts ou supports mal adhérés doivent être assainis avant la rénovation de ceux-ci.
- Consolider les supports pulvérulents avec FIJAMOR.
- Lorsque il y a des fissures ou imperfections dans le support de grandes épaisseurs, il est recommandé d'appliquer NOVAPLAST STANDARD pour garnir et assainir le support.



GAMME PLÂTRE

PUMAPLAST® LISTA AL USO

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Pour les surfaces terminées avec de la cire, appliquer un apprêt FIJAMOR
- • Ne pas appliquer en-dessous de 5°C ou au-dessus de 35°C.
- Ne pas appliquer au-dessus de 85 % d'humidité.
- Dans le cas d'humidité ambiante élevée, on peut avoir besoin d'utiliser des déshumidificateurs
- Ne pas appliquer sur les murs soumis à une humidité permanente.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits ou additifs.
- Ne pas appliquer ou malaxer s'il y a un risque de gel.
- L'humidité, le froid ou la chaleur extrême lors du stockage, accélèrent le vieillissement et peuvent modifier le comportement du mastic.
- L'excédent de mastic doit rester dans le récipient d'origine et doit être refermé de façon hermétique pour garder ses propriétés.
- Nettoyer les outils de travail avant chaque malaxage à l'eau propre.
- Ne pas recouvrir de peinture ou toute autre technique de décoration avant de s'être assuré que le mastic est complètement sec et dépoussiéré.

PRÉSENTATION

Récipients de 5 à 20 kg.

Stockage jusqu'à 1 an dans son emballage d'origine fermé, à l'abri des intempéries et de l'humidité

DONNÉES TECHNIQUES

Couleur	Blanche
Apparence	Pâte
Diluant	Eau
Référence normative	UNE - EN 13279-1.
Granulométrie	≤ 200 μm
Épaisseur maximale de couche	3/5 mm.
Performances	Approx 1kg/m2 • mm d'épaisseur
Adhérence	≥ 0,1 N/mm²

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adequation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc., Ils ne sont pas exigibles a des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions dde la norme de référence.

